

072

Paris, le 09/07/2025

Décision portant délégation de signature de la directrice générale de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger pour la réalisation d'une opération particulière

La directrice générale de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger,

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.452-3, D.452-8 et D.452-11 ;

Vu le décret du 26 juillet 2023 modifié, portant nomination de Madame Claudia SCHERER-EFFOSSE en qualité de directrice générale de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger ;

Vu l'arrêté du 30 août 2024 fixant la liste des établissements d'enseignement français et des instituts régionaux de formation relevant de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger ;

Vu le contrat de recrutement de Monsieur François CUILHE en qualité de chef d'établissement du Groupement des EGD de l'AEFE de Rabat-Kénitra (MAROC) à compter du 1^{er} septembre 2023 ;

Décide :

Article 1er : Monsieur François CUILHE est autorisé à signer le marché de travaux de ravalements de façades, lot 1 : Lycée Descartes principal et le lot 3 : Ecole Chénier, avec la société SAMA CONTRACTING.

Le montant du marché par lots s'élève à :

- Lot 1 : 756 556.86 MAD HT / 907 868.23 MAD TTC, soit 71 600.54 € HT / 85 920.65 € TTC.
- Lot 3 : 753 663.82 MAD HT / 904 396.58 MAD TTC, soit 71 326.74 € HT / 85 592.09 € TTC.

Le taux de chancellerie en vigueur est de 0.09464.

Article 2 : La présente décision fera l'objet d'un affichage dans les locaux de l'établissement et d'une publication sur son site internet.


Claudia SCHERER-EFFOSSE